



Domaine du Bois de Chartres

# Association Syndicale Libre des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres

## Compte-rendu de la commission « Travaux et achats »

Présents : Mme GERMA, M. ROY, M. GERARD, M. FIDAIRE, M. SEGERAL, M. JACQUET, M. CHAUMONT, M. CALISTO, M. MARTIAL, M. REDON, M. VANNESSON, M. LAGUIONIE

La commission « travaux et achats » s'est tenue le samedi 20 décembre avec pour objectif la préparation de l'Assemblée Générale de 2015.

### 1. Espaces verts

Lors de l'assemblée générale de 2014, faisant suite à une discussion sur la piètre qualité des prestations de Garonne-Paysage, il avait été convenu de remettre en concurrence la prestation de cette entreprise. Un cahier des charges commun a été communiqué aux entreprises contactées :

- 3 passages sur bas côtés par tranche de 3m /10530 m<sup>2</sup>
- 3 passages pour l'entretien des bas côtés entier 17550 m<sup>2</sup>
- 3 passages pour le maintien en propreté des fossés
- 6 passages pour l'entretien du chemin piétonnier 100 m<sup>2</sup>
- 6 passages pour l'entretien de la ZIS
- 1 taille arbustive de propreté bord de route
- 2 tailles du roncier autour des tennis

Sur cinq entreprises, deux ont rejeté d'emblée la proposition compte tenu de la difficulté des travaux.

Restaient donc :

- Garonne-Paysage : 7200 €
- Saint-Paul : 7992 €
- Tité : 45000 €

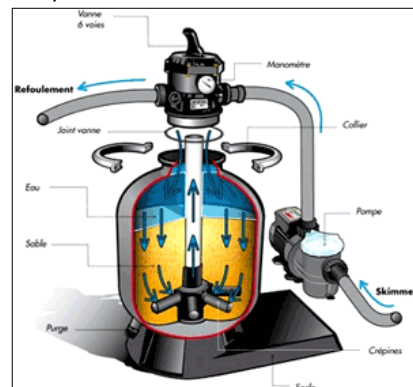
La commission juge le devis de Tité soit erroné, soit très dissuasif. Pierre CHAUMONT est mandaté par la commission pour éclaircir ce point. **Si la réponse est confirmée, la commission en l'état de cette consultation, décide de redonner le marché à Garonne-Paysage compte tenu de sa connaissance du chantier.** Le syndicat sera néanmoins vigilant sur la qualité de la prestation. M. PLAULT, gérant de Garonne-Paysage a conscience de ce manque de qualité dû selon lui à un matériel vieillissant et qu'il a dit vouloir changer.

### 2. Piscines

Lors des travaux réguliers d'entretien des piscines, Michel REDON et Alain CHEVALIER se sont rendu compte de la présence d'eau dans le local technique. Après investigations, des fuites ont été localisées sur les deux filtres à sable du grand bain.

Ces deux filtres sont des cuves en résine polyester qui contiennent chacune environ une tonne de sable lavé. L'eau de la piscine y circule sous pression, les impuretés les plus fines sont retenues par le sable, et l'eau retrouve ainsi sa clarté.

Compte tenu de la pression s'exerçant dans ces cuves, il est nécessaire de réaliser des travaux avant la saison 2015. Nous ne sommes en effet pas à l'abri d'une rupture d'un de ces filtres ce qui risquerait d'être très dommageable pour l'ensemble de l'installation. Notre pisciniste, Tradition Piscines, contacté par Michel REDON, n'envisage pas la possibilité d'une réparation, mais un changement total des filtres qui sont vétustes. Le sable de ces filtres doit d'ailleurs être changé régulièrement pour garder entière sa capacité de filtration.



Le chantier est complexe, puisque les filtres à sable sont imposants et logés dans le petit local technique à demi souterrain.

Le Président a contacté d'autres piscinistes. Certains n'ont pas voulu se lancer dans ce chantier.

- Tradition-piscine : 11800 €
- MBR Construction : 14359 €
- Piscine Magiline : ne propose pas la réalisation des travaux, mais seulement la fourniture des éléments à remplacer : 5900 €

Il ne s'agit plus ici de menus travaux que nous pouvons faire par nous mêmes. La dernière solution est écartée.

**La commission souhaite confier les travaux à notre pisciniste qui connaît bien le dispositif de filtration et les conditions de son installation.**

### **3. Achats divers :**

Mme GERMA indique avoir apprécié les transats mis en place à la piscine et déplore la casse de ceux-ci. Elle souhaite que ces « bains de soleil » soient remplacés. La commission est d'accord pour envisager un achat de matériel plus résistant à usage collectif.

Pour le Syndicat,  
Le secrétaire  
Patrick LAGUIONIE